

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Professionnel de Bavay - Groupe Institut de Genech - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Professionnel de Bavay - Groupe Institut de Genech - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (26490)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Professionnel de Bavay - Groupe Institut de Genech - Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage (26490)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	21	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	TEST DE POSITIONNEMENT	réussite du test de grimpe et du test écrit	Essentiel
	MAJEUR	L'apprenti devra avoir plus de 18 ans pour intégrer la formation	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	diplôme	diplôme de niveau bac minimum	Essentiel
Savoir-être	GRIMPE	Etre en bonne condition physique et être à l'écoute	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	MOTIVATION	motivation, autonomie et avec une connaissance de l'arbre	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement citoyen Pratique sportive en club, UNSS	Montrer un intérêt de servir l'autre Montrer un intérêt pour une pratique physique	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le candidat doit avoir 18 ans révolu à l'entrée en formation.

Le candidat doit avoir au minimum le diplôme du Baccalauréat.

A l'issue de la candidature sur parcoursup, le candidat sera convoqué s'il répond aux critères d'examen du dossier.

Le candidat devra satisfaire au test de positionnement en trois étapes:

- **Un entretien de motivation:** le candidat doit faire la preuve d'un certain niveau d'informations et de connaissances de la filière professionnelle vers laquelle il s'engagerait.
- **Un test physique de grimpe:** Il est demandé au candidat, assuré et en situation de sécurité, d'évoluer sur un arbre afin d'évaluer sa capacité naturelle à s'y mouvoir.
- **Un test écrit sur le végétal:** Par un QCM, le candidat sera évalué sur ses connaissances de bases au niveau de la biologie et de la reconnaissance des espèces.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est conseillé au candidat d'avoir une hygiène de vie et d'avoir une pratique régulière du sport.

Il est conseillé, s'il peut le faire dans le cadre de sa scolarité, de réaliser un stage dans le domaine professionnel de l'élagage.

Le permis de conduire est un incontournable en vu de l'obtention du contrat d'apprentissage.

Apprécier les situations vécues à l'extérieur (travaux divers, pratique de sport de plein air) est un plus.

L'intérêt porter à la nature, au végétal est un aspect aussi déterminant.

Signature :

PASCAL SOUYRIS,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Professionnel de Bavay - Groupe Institut de Genech